PROCES VERBAL

Conseil Municipal extraordinaire du 7 août 2023

Approuvé en conseil Municipal du 28 septembre 2023

Le conseil débute à 18h00

MEMBRES

EN EXERCICE : 15 PRESENTS : 9 VOTANTS : 13

PRESENTS : LARGUIER Jean-Pierre, BONFILS Christian, LAFFONT Sylvie, FROGER Jean-Claude, BOSONE Christine, ISNARD Michel, IBANEY Patrick, GILGENMAN Benoit, MASSON REGNAULT Florence

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

-MEFFRE Mireille a donné pouvoir à ISNARD Michel
-EL MAHSANI Nadia a donné pouvoir à FROGER Jean-Claude
-RAYNAUD Jean-Claude a donné pouvoir à LAFFONT Sylvie
-GAZZANO Olivia a donné pouvoir à LARGUIER Jean-Pierre
-GOMEZ Caroline
-ALBERCA-BUSATO Cheli

Date de la convocation : 31/07/2023

Secrétaire de séance : LAFFONT Sylvie

Votes :

Délibération 07082023 A
Approbation du choix des entreprises pour les travaux de géothermie aux écoles.

Compte tenu des seuls propositions reçues pour chaque lot, et après examen de celles-ci, le conseil municipal décide d'approuver le choix de la commission d'appel d'offres pour les entreprises nommés ci-dessous avec les voix suivantes :

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Lot 1/ FORAGE

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC
LUROFORAGE	167 000 €	33 400 €	200 400 €

Lot
2/ CHAUFFAGE

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC
ANAYA CRUEIZE	67 680 €	13 536 €	81 216 €

Lot 3 / ELECTRECITE

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC
PROVENCE ELECTRICITE	13 681.9 €	2736.38 €	16 418.28 €

La séance est levée à 18h45

Jean-Pierre LARGUIER
Le Maire



Sylvie LAFFONT
Secrétaire de séance